



BUDGET 2017

RAPPORT DE PRESENTATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

1- Les opérations réelles

1.1 Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 304 745 €

- **Produits des services, du domaine et les ventes diverses** + 1 480 €

Des nouvelles recettes sont inscrites suite au ré-achalandage de la boutique des musées.

- **Impôts et taxes** - 211 387 €

Suite aux notifications de l'État, il y a lieu d'ajuster les prévisions concernant le montant relatif au produit des taxes foncières et d'habitation. En effet, bien que l'évolution des bases ait déjà été estimée en repli au budget primitif, l'évaluation transmise par les services fiscaux incite à une plus grande prudence. L'évolution nominale des bases nettes de taxe d'habitation serait de 0,6 % (1,1 % estimés au BP), celle de la taxe foncière sur le bâti serait de 0,5 % (1,2 % estimés au BP).

- **Dotations et participations** - 204 045€

Concernant les dotations et suite aux notifications de l'Etat, l'ajustement de la prévision du budget 2017 est de -201 711 euros (-1,38 % par rapport à la prévision).

DOTATIONS	Prévu BP	Ajustement DM	Total	Pour mémoire CA 2016
Dotation forfaitaire	9 689 574 €	-17 369 €	9 672 205 €	10 489 739 €
Dotation de solidarité urbaine	2 231 438 €	-65 766 €	2 165 672 €	1 912 055 €
Dotation nationale de péréquation	319 967 €	9 935 €	329 902 €	355 519 €
<i>Total DGF</i>	<i>12 240 979 €</i>	<i>-73 200 €</i>	<i>12 167 779 €</i>	<i>12 757 313 €</i>
Allocations compensatrices taxes foncières	331 730 €	-41 902 €	289 828 €	369 455 €
Allocations compensatrices taxe habitation	1 840 880 €	0 €	1 840 880 €	1 427 951 €
Dotation unique compensation taxe professionnelle	179 440 €	-86 609 €	92 831 €	298 273 €
TOTAL	14 593 029 €	-201 711 €	14 391 318 €	14 852 992 €

Cet écart est notamment dû :

- à la réforme du périmètre de la dotation de solidarité urbaine, dont l'impact est positif pour la ville, mais dans une proportion moindre que prévu.

- à un prélèvement accru de 129 K€ sur les allocations compensatrices de taxe foncière et de l'ancienne fiscalité professionnelle, variables minorées annuellement dans le budget de l'État pour ajuster le montant de ses concours aux collectivités. Celles-ci ont fait l'objet d'une ponction plus importante que prévue initialement dans les dernières dispositions de la loi de Finances.

Concernant les participations, l'ajustement de la prévision est de -2 334 € correspondant principalement à l'inscription des recettes suivantes :

- des subventions de l'État pour divers projets (atelier santé ville, contrat de ville, coopération décentralisée, exposition musée) et un ajustement à la baisse de 87 K€ des recettes liées au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction

publique (FIPHFP) qui seront reportées sur 2018 (en dépenses et en recettes).

- une participation de la région de 20 K€ à l'exposition du musée sur les dinosaures.

- Autres produits de gestion courante + 2 500 €

Cette inscription correspond au remboursement d'une subvention pour un projet associatif qui ne pourra avoir lieu dans les délais.

- Produits exceptionnels + 106 707 €

Il s'agit essentiellement de remboursements d'assurance suite à sinistres.

Les recettes réelles d'investissement augmentent de 342 509 €

- Taxe d'aménagement + 200 000 €

- Produits des cessions d'immobilisations + 188 000 €

- Subventions d'investissement - 45 491 €

Ce poste de recettes enregistre globalement une diminution de crédits correspondant à :

- l'inscription de nouvelles subventions pour 9 467 € concernant le diagnostic et les travaux de mise en sécurité de l'église Saint-André, ainsi qu'une participation de l'État de 12 500 € pour l'acquisition du matériel nécessaire à la mise en place du PV électronique
- le réajustement des amendes de police suite à leur notification (- 67 458 €).

1.2 Les dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 96 438 €

- Charges à caractère général : -59 567 €

Des réductions sont réalisées sur certains postes alors que d'autres augmentent mais deux postes sont principalement concernés : les fluides et le FIPHFP. Ainsi, les fluides varient globalement de 109 K€ du fait, d'une part, de la régularisation de factures 2016 par les fournisseurs d'eau et d'électricité, et d'autre part de la diminution attendue du poste de carburants.

De plus, comme pour les recettes, les crédits attribués au titre du FIPHFP sont réduits de 87 K€ pour un redéploiement en 2018.

Des virements de crédits sont effectués à l'intérieur de la section pour redéployer des postes de dépenses.

Des crédits complémentaires permettent de financer des actions qui sont par ailleurs subventionnées, comme l'exposition sur les dinosaures (20 K€), ou le contrat local de santé (15 K€). Des remplacements de matériels sinistrés sont prévus pour 34 K€, mais aussi des fournitures supplémentaires pour l'intervention des services sur les espaces publics dans le quartier de Ma Campagne (28 K€ pour l'aménagement du square Pablo Neruda).

- Charges de personnel : + 5 500 €

Inscrits en propositions nouvelles au chapitre 012, ces crédits permettent d'augmenter

l'enveloppe consacrée au recrutement de stagiaires.

- Autres charges de gestion courante : + 196 379 €

Ces crédits correspondent principalement à des subventions aux associations : 15 K€ pour le sport (montgolfières, stages sportifs, aides à la licences...), 11 K€ pour le comité de jumelage dans le cadre de la coopération avec Ségou, 9 K€ pour la gestion urbaine de proximité.

Des crédits complémentaires sont inscrits pour l'attribution d'une subvention au SAXV PRO.

Des crédits de 24 K€ permettront de traiter des régularisations comptables de créances éteintes et admissions en non-valeur.

- Dépenses imprévues : - 238 750 €

Les dépenses réelles d'investissement augmentent de 134 202 € :

- Etudes : - 75 000 €

Les crédits prévus pour l'étude d'aménagement du parvis de la cathédrale sont réduits de 75 K€ compte-tenu de l'avancée du projet.

- Subventions d'équipement versées : + 374 000 €

Il s'agit d'une subvention destinée à Magelis (350 K€), ainsi que de réajustements de crédits effectués sur le Pass'Accession en raison du nombre de dossiers en instance (+24 K€).

- Immobilisations corporelles : + 293 609 €

Ces crédits correspondent principalement à des travaux supplémentaires pour des remises aux normes de systèmes de sécurité incendie de bâtiments (107 K€), à des interventions et acquisitions diverses sur la voie publique (71 K€) et dans les écoles (32 K€), à l'acquisition du matériel nécessaire à la mise en place du PV électronique.

- Immobilisations en cours : + 1 124 509 €

Sur ce chapitre sont inscrites des dépenses nouvelles correspondant notamment à :

- des travaux de voirie sur les chaussées (889 K€, dont 215 K€ pour la rue de Saintes, 170 K€ pour la rue Renolleau et l'avenue Jules Ferry, 155 K€ pour le boulevard de la République, 148 K€ pour le boulevard Thébault)

- des interventions sur les espaces publics (160 K€)

- des travaux de réaménagement des vestiaires du stade des Trois-Chênes suite à sinistre (75 K€).

- Dépenses imprévues : - 1 583 494 €

2- Les opérations d'ordre budgétaire

Dépenses		Recettes	
023 – Virement à la section d'investissement	-208 307 €	021 - Virement de la section d'investissement	-208 307 €
041 - Opérations patrimoniales	43 600 €	041 - Opérations patrimoniales	43 600 €
Total	-164 707 €	Total	-164 707 €

Des crédits à hauteur de 43,6 K€ sont inscrits pour l'enregistrement comptable du don de l'obélisque René Goscinny installé à la gare.

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est diminué de 208 307 €.